énergies

DU 19 MAI AU 5 JUIN 2003

BIMENSUEL N° 186 - 0,3 € - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GUADELOUPE

Préparez vos 5 sens,

Page 13

Tournois de football, p2

Un 1er mai revendicatif et festif, p10

Fête nationale du jeu, p4

Séjour sur le canal du Midi, p6

Des ballons comme s'il en pleuvait

STADES SAVINE ET SAINT-PIERRE, LES 20 ET 27 AVRIL. Les vacances de Pâques ont été bien remplies pour les jeunes footballeurs, même avec une météo défavorable. *Le tournoi Henri-Cerri,* disputé les 20 et 21 avril, a été interrompu après les deux premiers matches de poule, et les dernières parties se sont disputées le dimanche dans le gymnase Léo-Lagrange. L'OGC Nice a été déclaré vainqueur, devant Montpellier et l'ASG. Le samedi 26, l'amicale des éducateurs de Provence avait programmé une matinée pédagogique pour les gardiens de but, avec Bruno Martini. Celui qui a gardé 31 fois la cage des Bleus entre 1987 et 1992, et qui est adjoint du sélectionneur national Jacques Santini, a commenté une séance vidéo, complétée par un entraînement personnalisé. A Biver, c'est Bastia qui a remporté *le tournoi Iddir-Tati,* devant le FC Martigues et l'OGC Nice. A noter la présence d'une équipe marocaine d'Agadir, qui, malgré de pénibles tracasseries administratives de la part des autorités françaises, a obtenu le challenge du fair-play.

Les Marocains d'Agadir, invités d'honneur à St-Pierre.

Recherche groupes locaux pour premières parties

SERVICE CULTUREL, LE 6 JUIN. Vous jouez dans un groupe local et vous aimeriez vous produire en première partie d'un concert ? Faites-vous connaître au service culturel avant le 6 juin. Le style de musique devra être cohérent avec celui des têtes d'affiche : *Watcha Clan* (rock) le 27 juin, *Expresso Blues Band* (blues) le 18 juillet, *Diho* (Afrique, Comores) le 24 juillet et *Les Martiens* (rock français) le 31 juillet. Un jury composé de membres des services jeunesse, culture, de l'école de musique et du *Sous-Marin* sélectionnera quatre groupes, avec priorité aux Gardannais. Les compositions et reprises sont acceptées pour un set de 45 minutes. Pour postuler, les groupes doivent fournir une démo (K7 ou CD), une photo, une fiche technique et remplir un formulaire d'inscription. Les prestations ne seront pas payées, mais le catering et les repas seront offerts. Renseignements au 04 42 65 77 00.

L'installation agricole en forum européen

LEGTA DE VALABRE, LE 25 AVRIL. Le lycée agricole de Valabre a accueilli un forum européen sur le thème *Comment concilier installation et politique agricole commune ?* Ouverte par Michel Vauzelle, président de la région PACA, cette rencontre a été initiée par l'association des *Jeunes Agriculteurs et la Fédération Régionale ovine du Sud-Est.* Italiens, Espagnols et Français se sont retrouvés pour échanger leurs techniques, leurs savoir-faire, leurs manières d'appréhender l'avenir agricole. Près de 150 personnes ont assisté à des conférences thématiques le matin et ont participé à des tables-rondes (politique agricole commune et incidence des réformes à venir, outils et moyens de l'installation en PACA et dans les autres régions représentées). *«La relance de l'élevage ovin français est au cœur du débat, souligne M. Dieny, éleveur dans les Hautes-Alpes et animateur de la journée. Ce forum nous a permis d'avancer, de prendre en compte ce qui se fait ailleurs, de faire le point sur la situation actuelle et sur l'installation des éleveurs dans notre région.»*

A la mémoire des déportés

MONUMENT AUX MORTS, LE 27 AVRIL. Associations d'anciens combattants et élus locaux se sont retrouvés sur la place de la mairie pour commémorer la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation de la deuxième guerre mondiale. Une cinquantaine de personnes se sont jointes à cet instant de recueillement. Quelques enfants, attentifs aux discours, ont reçu les explications des parents et grands-parents sur cette période dramatique de notre histoire.

Un 27 avril à la mémoire des déportés.

Photos : T. Rostang

Les Arméniens commémorent le génocide

88 ans après, on se souvient du génocide arménien.

Photo: B.C.

CIMETIÈRE, LE 24 AVRIL. C'est une nouvelle fois dans une grande émotion que s'est déroulée la commémoration du quatre-vingt-huitième anniversaire du génocide arménien. Élus et membres de la communauté arménienne se sont retrouvés nombreux autour du prêtre au cimetière de Gardanne. *« C'est pour nous un moment important, témoigne une jeune femme. Même si le souvenir est omniprésent, ce jour de mémoire permet de nous retrouver, de commémorer ensemble le génocide. »* Après la cérémonie religieuse, Jean-Marc, au nom du président de la communauté arménienne a rappelé que l'entrée de la Turquie dans l'Europe était chose inadmissible tant que son gouvernement continuerait à nier ce massacre. Un long chemin reste à faire... De son côté, l'amicale des Arméniens de Gardanne en collaboration avec le cinéma 3 Casino a programmé trois séances du film *Aram* de Robert Kechichian.

Un mois de mai exposif

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES, DU 19 MAI AU 7 JUIN. Élèves et professeurs de l'école municipale d'Arts Plastiques feront découvrir les travaux effectués durant l'année sous diverses expositions, à l'Espace Bontemps et dans les locaux de l'école, 39 bd Carnot. Du 19 mai au 7 juin, de 14h à 19h, l'école présentera les travaux des différents ateliers. En parallèle, du 19 au 25 mai, l'atelier conceptuel exposera ses travaux à travers une exposition intitulée *"Art et langage,"* vous pourrez également découvrir l'art à partir de l'informatique. Du 26 mai au 1er juin, deux autres expositions seront visibles : la première sur le thème *"Rythme et répétition,"* la seconde sur un travail alliant plusieurs techniques autour du *vêtement.* Enfin du 2 au 7 juin, ce sont les œuvres des élèves de l'atelier annuel qui ont travaillé sur la peinture et la nature qui seront à l'honneur, à l'Espace Bontemps. Entrée libre.

Inscriptions pour la rentrée 2003/2004

Du 26 mai au 4 juin, pensez aux inscriptions scolaires.

Photo: T. Rostang

SERVICE SCOLAIRE, DU 26 MAI AU 4 JUIN. L'année scolaire 2002/2003 n'est pas encore terminée qu'il faut déjà songer aux inscriptions pour la rentrée prochaine. Ces dernières concernent uniquement les enfants entrant en première année de maternelle, ainsi que les nouveaux arrivants dans la commune (de la 1ère année de maternelle au CM2). Pour inscrire votre ou vos enfants, il faudra vous présenter au service municipal de l'enfance et des affaires scolaires, 17 rue Borély, les 26, 27, 28 mai, 2, 3 ou 4 juin de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h30 (jusqu'à 18h les mardis), munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile, de votre numéro CAF et éventuellement d'une photo d'identité et du dernier bulletin de salaire des deux parents pour la demi-pension et la garderie du soir. Renseignements complémentaires au 04 42 65 77 30.

A propos d'honnêteté

Voici quelques mois une centaine de Gardannais ont été convoqués à *l'Évêché* à Marseille. Tous ont été fort surpris de cette convocation dont ils ignoraient l'objet. Parmi eux, des salariés qui ont dû poser une demi journée de congé, des personnes très âgées (dont une dame de 82 ans) qui ont dû mobiliser leur famille pour aller jusqu'à Marseille, beaucoup s'en sont inquiétés n'ayant jamais rien eu à voir avec la police et la justice. Tout cela pour leur demander d'authentifier leur signature sur les listes électorales. En effet un de mes adversaires à l'élection législative a mis en doute l'honnêteté du scrutin. Bien évidemment les personnes convoquées n'ont pu que reconnaître leur signature et l'affaire a été classée. Celui qui a mis en cause mon honnêteté et celle des Gardannais n'a cru bon ni de se faire connaître ni de s'excuser auprès des personnes qu'il avait ainsi dérangées ou mises en cause. Décidément certains ont de la politique une vision bien médiocre ! Un précédent candidat de droite avait, il y a quelques années, contesté la sincérité d'un scrutin... Au vu des résultats de l'enquête, au moins lui avait-il eu la courtoisie de s'en excuser.

Roger Meï, *Maire de Gardanne*

DU 19 AU 25 MAI
L'Art et langage
Exposition de l'école d'arts plastiques à l'Espace Bontemps. Atelier conceptuel, images numériques.

DU 19 MAI AU 7 JUIN
Exposition
Exposition des travaux des ateliers de l'école d'Arts plastiques dans ses locaux du 31, bd Carnot (de 14h à 19h).

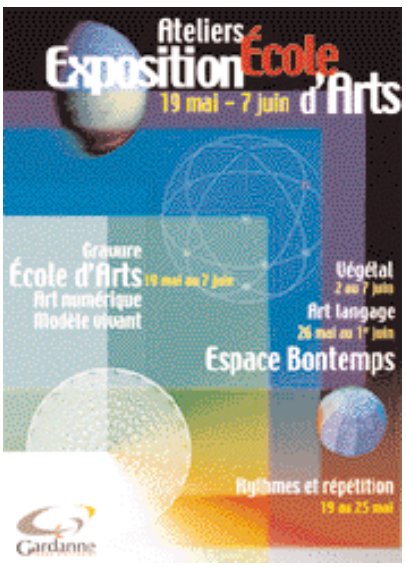

VENDREDI 23 MAI
Quelle école pour demain ?
Conférence à La Médiathèque (18h) dans le cadre du cycle *Regards sur l'enfance.* Comment l'école s'intègre dans la logique de la mondialisation, de l'égalité des chances, de la place des parents... Avec Samuel Joshua, chercheur en sciences de l'éducation, Maître Millet, avocate pour enfants, Jean-Marc Giner, proviseur du LEP de l'Étoile. Entrée libre.

Arts et festins du monde
La quatrième édition de ce qui est devenu le temps fort culturel du printemps sera dédiée cette année à l'Italie. La fête commencera à 19h, avec une soixantaine de stands artisanaux et vingt restaurants sur le cours. Musette à l'italienne (20h30), défilé des costumes du monde (21h30), fanfare culinaire des balkans (22h). (détails page 13)

SAMEDI 24 MAI
Arts et festins du monde (suite)
Dès 10h, le *Bamboo Orchestra* montera sur scène, accompagné par des scolaires de Pitty et Mistral. Commedia dell'arte (15h), contes italiens (16h), musique populaire sarde (18h), flamenco 20h), fanfare *Saxidromus* (22h). Et toujours les artisans et les restaurants en plein-air (détails page 13).

LES 24 ET 25 MAI
Fête du jeu
A l'écomusée de Valabre, de 14h à 18h le samedi et de 11h à 17h le dimanche, avec la Ludothèque *Puzzle*. Jeux surdimensionnés et coopératifs à l'extérieur, 20 tables de jeux en intérieur.
Rens. au 04 42 58 46 19.

DU 26 MAI AU 1ER JUIN
Exposition
L'école d'arts plastiques présente à l'Espace Bontemps trois ateliers présenteront leurs travaux : *Rythme et répétition, Vêtements, De la peinture à la nature.*

MERCREDI 28 MAI
Don du sang
Collecte à Biver en mairie annexe de 15h30 à 19h30, accompagnée d'un barbecue.

SAMEDI 31 MAI
Tir à l'arc
La section tir à l'arc du CLES organise une journée découverte au gymnase de Fontvenelle. Il sera possible de s'initier au tir à l'arc le matin et de compter les points l'après-midi, dans une compétition par équipes. Le matériel est prêté.

DIMANCHE 1 JUIN
Fête des trois raquettes
Le Tennis-club Gardannais, le CLES et la FSGT organisent à Fontvenelle une journée sportive et conviviale pour tous, autour de la pratique du tennis, du badminton et du tennis de table. Le règlement sera adapté pour que chacun puisse participer quel que soit son niveau. Renseignements au 06 14 47 25 59.

DU 2 AU 7 JUIN
Peinture et nature
Exposition des élèves de l'école d'Arts Plastiques, à l'Espace Bontemps.

MERCREDI 4 JUIN
Microélectronique
Le jury d'urbanisme pour le Centre de microélectronique se réunit à Gardanne pour choisir le projet d'architecture. 12 000 m² de bâtiments sont à construire sur le site de Château-Laurin.

Concert école Prévert
L'école municipale de musique organise un concert avec les élèves de l'école primaire Jacques-Prévert. A 20h30 au COSEC du Pesquier, entrée libre.

JEUDI 5 JUIN
Georges Charpak
Le Prix Nobel de physique viendra à Gardanne. Celui qui donnera son nom au centre de microélectronique fera une conférence sur le thème de l'apprentissage par l'action.

Concert école Brassens
L'école municipale de musique organise un concert avec les élèves de l'école primaire Georges-Brassens. A 20h30 au COSEC du Pesquier, entrée libre.

MAI-JUIN
Troisième âge
Le restaurant-club municipal organise une sortie à Entremont le jeudi 22 mai après-midi. Rens. au 04 42 58 01 03.
L'Entraide 13 de Gardanne propose une sortie à l'étang des Aulnes, restauration puis bal le jeudi 22 mai.
Rens. au 04 42 58 37 81.
L'Entraide 13 de Biver prévoit une sortie à l'étang des Aulnes, restauration et bal le mercredi 28 mai et un pique-nique au même endroit le mardi 3 juin.
Rens. au 04 42 58 42 36

La cité Beausoleil s'offre un ravalement de façade

Une rénovation qui saute aux yeux.
Photos: T. Rostang

Construite dans les années 1960, la cité Beausoleil, située sur l'avenue des écoles avait besoin d'un lifting. D'importants travaux de ravalement de façade ont donc été entrepris à la demande des copropriétaires et en accord avec l'agence Forbin. Plus de 100 familles vont donc regarder leur bâtiment d'un autre œil. Le chantier devrait s'étaler sur huit mois et être prêt pour la fin de l'année. Après un grand nettoyage des façades existantes et des interventions de maçonnerie, la cité va revêtir un parement de couleur ocre pour ses murs, quant aux volets, ils auront également droit à leur coup de pinceau, gris et beige. Un projet qui s'inscrit parfaitement dans l'embellissement du coeur de ville.

Aménagements à Veline et Mistral

L'avenue Maurel-Agricol vient de subir d'importants travaux de mise en sécurité. En effet, depuis l'ouverture de l'école Veline, cet axe est plus fréquenté par de jeunes enfants notamment et il devenait urgent de sécuriser les lieux. C'est ce qui a été fait le mois dernier. Un îlot de séparation au niveau de la route qui passe devant le square Veline a été créé, ce qui permet aux piétons de traverser la rue en deux temps. Pour inciter les automobilistes à lever le pied sur la partie qui rejoint les écoles, des chicanes qui réduisent la largeur de la chaussée ont été installées. Autre chantier, celui qui concerne la réfection de la rue des Rhododendrons à Biver par une remise en état de la route et des réseaux et qui entre dans le cadre du programme d'entretien des cités biveroises. Sur les voies cédées à la ville par Pechiney au quartier Bompertuis, un éclairage provisoire sera mis en place. Au quartier Mistral, une deuxième sortie du parking vient d'être créée débouchant directement sur le boulevard Victor-Hugo, l'éclairage et les aménagements de la chaussée suivront. Quant au parking Victor-Hugo, la municipalité étudie actuellement une solution pour que les piétons puissent accéder directement au centre-ville.

Formation internationale au COSEC du Pesquier

Ce jour-là, au Pesquier, des animateurs du GISEC préparent leur programme pour l'été. Rien que de très normal : le CLES fait ça depuis une quinzaine d'années, et désormais les autres clubs qui participent au GISEC font de même. Mais cette année, il y a un plus : la présence d'animateurs italiens venus de Turin et d'animateurs algériens venus de Tlemcen. *« A l'origine, ces deux groupes devaient venir pour participer à un tournoi de foot à sept dans lequel nous expérimentons l'auto-arbitrage, raconte Nordine, formateur au CLES. Comme il y avait, en même temps, ce stage d'animateurs, nous avons aménagé leur séjour pour échanger sur les différentes pratiques d'animation. »* Une initiative d'autant plus enrichissante qu'en Italie, les animateurs sont des salariés : *« Là-bas, la décentralisation a délégué le secteur du social aux associations, »* explique Claude Jorda, responsable départemental de la FSGT. En Algérie, les animateurs sont également professionnels, mais ils travaillent dans l'équivalent local de Jeunesse et sports. *« Le CLES cherche à développer ces partenariats avec l'étranger. En ce moment, quatre animateurs gardannais sont à Johannesbourg, en Afrique du Sud. »* Nous reviendrons prochainement sur cette initiative.

Italiens et Algériens ont rejoint les formateurs du GISEC pendant quatre jours.

Crèches : requête rejetée

L'association des œuvres sociales de l'UFF a déposé en mars dernier une requête auprès du Tribunal administratif en demandant la suspension de l'exécution des délibérations prises par le Conseil municipal du 27 janvier 2003 qui avait décidé la reprise en gestion directe par la municipalité de la crèche et de la halte-garderie à partir du premier septembre 2003. Cette requête a été rejetée par le tribunal lors de l'audience du 24 avril qui note *« considérant que l'urgence ne résulte pas de l'objet et de la portée des délibérations en date du 27 janvier 2003... qu'au surplus en l'état de l'instruction, aucun moyen n'est de nature à justifier l'annulation de ces délibérations, il s'en suit sans qu'il soit besoin de statuer sur sa recevabilité que la requête susvisée à fin de suspension doit être rejetée. »*

Au mois d'avril, la classe de CM2 de Daniel Bessaih à l'école Jacques-Prévert a effectué un séjour d'une semaine au bord du Canal du Midi. Il s'agissait d'une des cinq classes de découverte proposées cette année par la municipalité à plus de 200 enfants du primaire... Voici leur carnet de voyage.

A la découverte du Canal du Midi

Chaque année, ces enfants partent quelques jours à la découverte de nouveaux univers : montagne, mer, cours d'eau, multimédia, géologie, sport, Moyen Âge, les activités sont variées. La classe de CM2 de l'école Jacques-Prévert a découvert l'Aude. Un véritable plongeon historique au cœur de la cité de Carcassonne et du Canal du Midi.

Logé dans un collège à quelques kilomètres de Carcassonne, le petit groupe n'a pas chômé. *« Cinq jours, c'était beaucoup trop court pour tout découvrir ! »* Et pourtant, les enfants sont rentrés épanouis, excités à l'idée de raconter tout ce qu'ils ont vu, tout ce qu'ils ont appris, de savoir tout ce qu'ils vont continuer à étudier en classe suite à leur voyage. Quand on leur demande ce qui les a le plus marqué durant leur aventure, ils s'enflamment rapidement : à droite, on parle des écluses, au fond, de la navigation sur le Canal du Midi, à gauche, de la maquette qu'ils ont construite sur place ; devant, de l'histoire de France, puis par-ci par-là des soirées animées que l'on apprécie toujours après une bonne journée studieuse. L'ordre rétabli, les élèves interviennent plus timidement pour nous livrer leurs impressions et nous faire un récit plus organisé de leur vacances pédagogiques... *« Nous avons étudié l'histoire du Canal du Midi, anciennement appelé Canal royal du Languedoc. On sait aussi qu'il a été créé sous le règne de Louis XIV par Pierre-Paul de Riquet pour relier la Garonne à la Méditerranée et faciliter le transport de marchandises. On a appris, à l'aide de cartes, le parcours de l'eau qui vient de la Montagne noire, on a découvert le rôle des écluses, des ponts-canaux et on a même fabriqué une maquette en carton plume qu'on va continuer en classe. Ce qu'on a apprécié aussi, c'est la navigation sur le canal le dernier jour et le passage des écluses. »* Merci les enfants pour cette belle leçon, Daniel Bessaih, leur instituteur n'avait plus grand chose à ajouter. *« La visite de Carcassonne faisait également partie du programme, ajoute t-il. On a travaillé sur la lecture de cartes, sur les paysages, on fera probablement une exposition de documents divers et de photos que les enfants ont prises pour les parents. »* Et des photos, il devrait y en avoir des tas, puisqu'avant de partir, chaque écolier s'est vu remettre par la municipalité un appareil jetable en vue d'un concours qui regroupera l'ensemble des clichés pris par les enfants partis en classe découverte en 2003. Nous vous informerons prochainement plus en détail sur ce concours.

Au fil du Canal du Midi, le bonheur est à son comble.

Petite explications théoriques sur le circuit de l'eau.
Photos : X dr

CLOU DU VOYAGE : UNE MINICROISIÈRE EN PÉNICHE

C.N.

Classes découvertes, mode d'emploi

Chaque année, la commune consacre 106 000 euros environ (ce qui représente une prise en charge de 70 % pour chaque enfant) aux séjours de classes découvertes. Pour cette année scolaire 2002/2003, quatre écoles primaires ont déposé un projet pédagogique pour y participer. Entre mars et juin, plus de 200 enfants du CP au CM2 sont partis à la découverte de nouveaux horizons : en mars, 50 élèves de l'école de Fontvenelle se sont laissés tenter par les sports de montagne à Auron (Alpes maritimes), en avril, 23 enfants de l'école Jacques-Prévert se sont retrouvés dans l'Aude en classe péniche, en juin, 53 enfants de l'école Prévert s'initieront aux joies de l'équitation à Saint-Bonnet (Hautes-Alpes), 50 autres de l'école Georges-Brassens se rendront à Andernos-les-bains (Gironde) à la découverte du milieu marin, et 46 de l'école Frédéric-Mistral partiront en direction de Port Leucate (Aude) pour s'initier à l'informatique et découvrir la période médiévale.

Début mai, la création d'un conseil de développement regroupant des bénévoles associatifs, de salariés des services publics, des militants syndicaux et des entrepreneurs, marque la mise en route du projet d'agglomération de 14 communes entre Aubagne et Gardanne. 120 000 habitants sont concernés par cette structure qui abordera les questions de l'environnement, des transports, de l'emploi et du logement. A condition que l'État, via son nouveau Préfet de région, sorte enfin de son silence.

Les grandes lignes du projet d'agglomération

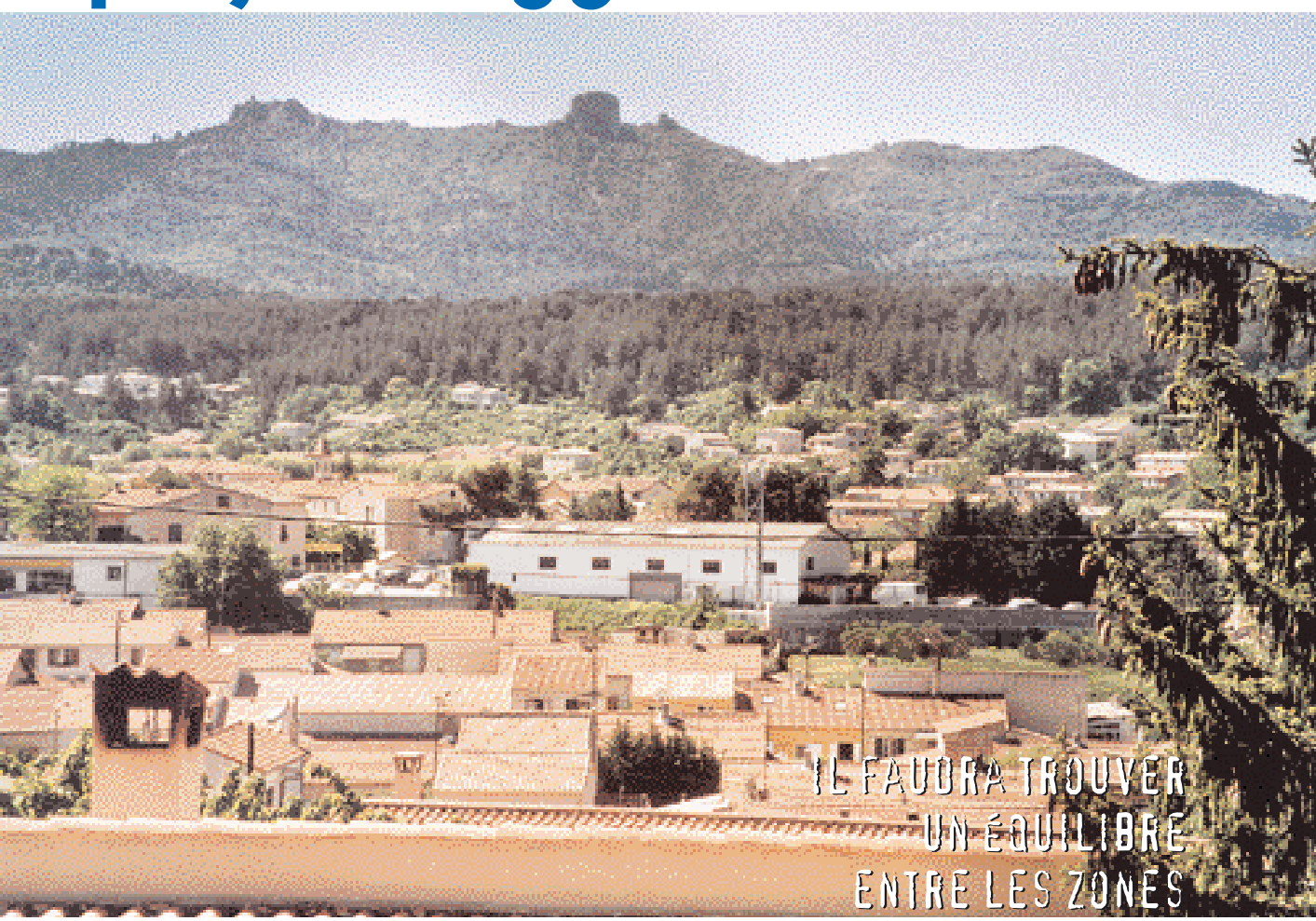

Le départ d'Yvon Ollivier, actuel Préfet de Région, va-t-il enfin débloquer le dossier de l'intercommunalité ? S'il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences d'un changement de Préfet, les 14 communes concernées (les 7 de l'Étoile et du Merlançon, les 6 de Garlaban-Huveaune-Ste-Baume et Gardanne) ne perdent pas de temps : d'ici septembre, un contrat d'agglomération sera signé avec le Conseil régional et début mai, un conseil de développement regroupant 78 membres de la société civile a été mis en place. Quant aux élus, ils ont travaillé à partir d'un diagnostic élaboré par le bureau d'étude ORGECO. Le 5 avril, un séminaire a réuni à Aubagne plus de deux cents élus.

L'Est des Bouches-du-Rhône est mar-

qué par deux grandes intercommunalités. L'une est grande par la population (980 000 habitants pour 18 communes autour de Marseille), l'autre par sa superficie (34 communes autour d'Aix, soit 330 000 habitants). Au Sud-Est de ces deux géants, on trouve 14 communes qui regroupent 120 000 habitants. Il s'agit, autour d'Aubagne, de la Penne-sur-Huveaune, Roquevaire, Auriol, Saint-Zacharie et Cuges, plus au Nord de la Bouilladisse, la Destrousse, Belcodène, Peypin, Cadolive, Saint-Savournin et Gréasque, que rejoindrait Gardanne. C'est un territoire dont la population augmente rapidement : entre 1975 et 1999, elle est passée de 80 à 120 000 habitants, essentiellement grâce à l'apport de personnes venues de l'extérieur, qui représentent aujourd'hui le tiers de la population. Et ce sont les petites communes qui ont le plus contribué à cette croissance. Quand on examine *le poids démographique* des deux pôles que constituent Aubagne et Gardanne, on constate qu'ils ne regroupent que 54 % de la population totale. C'est d'ailleurs dans les petites communes que la proportion de moins de 20 ans est la plus forte (environ 30 %) : Peypin, Cuges et Belcodène. D'après ORGECO, la croissance démographique devrait être moins soutenue dans les prochaines années, à cause notamment du vieillissement de la population, de la pénurie de terrains constructibles et du retour vers les centre-villes.

Peu de [illegible] dans les petites communes

D'un point de vue géographique, les 280 km² du territoire se partagent entre massifs (Étoile à l'Ouest, Sainte-Baume à l'Est) et vallées (Huveaune et Merlançon), avec des axes de communication orientés Sud-Est - Nord-Ouest. C'est un territoire essentiellement couvert par des espaces naturels (61 %) et agricoles (9 %). Les zones vertes y sont même plus importantes que dans la communauté urbaine de Marseille ou celle du pays d'Aix. Il reste 80 km² destinés à l'urbanisation, dont un tiers en zone rurale.

La gestion des déchets fait partie des prérogatives de l'intercommunalité.
Photos : T. Rostang

Au niveau des logements, on en compte 47 000 dans le secteur, dont 17 % à Gardanne et 39 % à Aubagne. Mais là, les différences sont importantes entre les deux communes principales et les autres : Aubagne compte 65 % de logements collectifs, Gardanne 40 %, alors que ce taux tombe à 13 % dans les villages de l'Étoile et du Merlançon. Même chose en ce qui concerne l'accession à la propriété : elle concerne 46 % des Gardannais et des Aubagnais, contre 67 à 76 % des habitants des autres communes. Conséquence logique : l'essentiel du logement social (HLM) est regroupé à Gardanne, Aubagne et la Penne-sur-Huveaune, et représente 18 % du total des résidences principales.

La population active représente 54 000 personnes. La proportion entre ouvriers, employés, cadres et artisans est sensiblement la même que dans le département et la communauté urbaine de Marseille, même si la part des salariés de l'industrie est supérieure à la moyenne locale. Elle est en hausse, grâce à la création de 5 000 emplois dans les années 90 et l'apport de population extérieure. Surtout, 40 % des actifs travaillent dans la commune où ils habitent, ce qui joue évidemment sur la mobilité et les moyens de transport.

Voilà pour l'état des lieux. Reste maintenant à savoir que faire dans le cadre de cet-

Trois grandes lois pour l'intercommunalité

En France, le regroupement intercommunal est encadré par trois lois votées à la fin des années 90 : la loi Chevènement (relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale), la loi Voynet (d'orientation sur le développement durable du territoire) et la loi Gayssot (relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite SRU). La première organise le regroupement de communes dans des communautés d'agglomération ou des communautés urbaines, permet de mettre en commun leurs ressources financières et de gérer ensemble certains domaines, comme le développement économique, les transports, l'aménagement du territoire, les déchets, l'assainissement… La deuxième propose l'élaboration d'un projet d'agglomération à l'issue d'un dialogue entre les communes, les représentants économiques, sociaux et culturels regroupés dans un conseil de développement et les collectivités partenaires comme la Région. La dernière demande aux agglomérations d'élaborer des Schémas de cohérence territoriales (SCOT), qui doit veiller à assurer l'équilibre entre espaces naturels et zones habitées, secteurs résidentiels et logements sociaux ainsi que les différents modes de transport et l'implantation des services de proximité.

logements collectifs
s et des prix élevés.

te intercommunalité : c'est le sens du projet d'agglomération qui va se construire dans les semaines à venir. L'étude évoque quelques pistes, les membres du Conseil de développement amèneront les leurs, et en fin de compte les élus trancheront. *« L'essentiel, précise Daniel Pinna, directeur général des services de la communauté d'agglomération GHB, c'est de passer d'une logique de guichet à une logique de projet. En clair, les projets se mènent à 14 communes, dans l'intérêt de tous. Il n'y a pas une ou deux villes qui montent un projet et les 12 autres qui y contribuent. »* Autre point important : des services de proximité pour l'amélioration des conditions de vie (services publics, formation, commerces, transport). Le rôle de l'intercommunalité, c'est aussi de prendre en charge les nouveaux besoins quand la population augmente : les équipements, la gestion des déplacements... Il s'agit aussi de trouver un équilibre entre les zones urbaines, les terres agricoles et les espaces naturels : la chaîne de l'Étoile peut ainsi être mieux entretenue et mise en valeur, ainsi que les bords des ruisseaux. Il y a aussi beaucoup à faire pour les entrées de villes et de villages, souvent défigurées par de grands panneaux publicitaires et des zones commerciales plus ou moins bien intégrées dans le paysages. Enfin, le secteur est fragile : les zones boisées sont menacées par les incendies, les vallées sont exposées aux inondations et la présence d'industries génère des risques.

Les transports collectifs, insuffisants, doivent être développés.

Mais les trois domaines dans lesquels l'intercommunalité aura une responsabilité importante sont le logement, les transports et l'emploi. Pour le logement, notre région souffre à la fois d'un parc immobilier cher (qui rend difficile l'accès à la propriété) et d'un manque de logements locatifs, dans le parc privé ou dans les HLM. Il s'agit de mieux répondre à la demande, sans dégrader les paysages. Comment faire ? Il est possible de remettre en état les logements existants (2 200 sont vacants) et de *« reconstruire la ville sur la ville, »* c'est-à-dire bâtir sur des terrains en friche situés en zone urbaine. Il paraît nécessaire, pour le moins, de relancer la construction de logements sociaux, notamment dans les communes qui en comptent très peu. La question des transports est également épineuse. Entre Aubagne et Gardanne, plus encore que dans le reste du département, la voiture est reine, et le choix est bien limité, entre la traversée des villages par la N 96, ou l'autoroute A 52, payante. Les transports en commun interurbains sont insuffisants, et s'il existe une voie ferrée qui part d'Aubagne et arrive à Valdonne, elle est désaffectée depuis près de vingt ans et démantelée par endroits. C'est pourtant là qu'il existe une possibilité intéressante à partir de l'emprise ferroviaire existante. Des pôles d'échanges train-bus-voitures devraient être développés autour des gares de Gardanne et d'Aubagne, ce qui va de pair avec l'amélioration des lignes SNCF Aix-Marseille d'une part, Marseille-Nice d'autre part.

LES PETITES COMMUNES ONT CONTRIBUÉ À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La zone d'activités Jean-de-Bouc :
un des grands projets de développement économique

Enfin, le développement économique du secteur doit être poursuivi, avec la mise à disposition de terrains et de locaux pour les entreprises qui souhaitent s'installer. La future zone d'activités de Jean-de-Bouc est l'un des principaux projets sur lesquels l'intercommunalité devra se pencher. Mais la question des commerces de proximité, qui concerne autant les principales communes que les villages, ne sera pas oubliée.

Il ne reste maintenant plus qu'au nouveau Préfet Christian Frémont à signer un arrêté reconnaissant la nouvelle entité intercommunale. Et à mettre fin à des mois d'immobilisme qui sont autant de temps perdu.

B.C.

Trois jours avant un Premier mai festif et militant sur le carreau du Puits Morandat, le président de l'Association des communes minières de France (ACOM) est venu à Gardanne pour faire le point sur les questions en cours : procédure de fermeture, patrimoine immobilier, ennoyage. Un bureau d'étude est chargé de passer le dossier d'arrêt des travaux à la loupe.

Mine : les communes et les salariés n'ont pas dit leur dernier mot

Le dossier d'arrêt de travaux de la mine est arrivé à Gardanne. Empilé à la verticale, il mesure très précisément 110 centimètres d'épaisseur représentant 57 documents. Les communes du bassin minier ont trois mois pour le consulter et donner une appréciation sur son contenu. Et encore, pour être précis il convient d'ajouter que la Préfecture n'a pas cru utile de transmettre aux élus le dossier concernant les installations hydrauliques, comme par exemple la galerie de la mer. Ceux qui le souhaitent peuvent toujours aller le consulter place Félix-Baret, à Marseille. Pas du secret défense, mais presque... C'est pour tenter d'y voir plus clair que la municipalité a fait appel à l'ACOM, l'association des communes minières de France, dont elle est adhérente (voir ci-dessous). *« Il faut savoir que le code minier date de 1810, explique Jean-Pierre Kucheida, président de l'ACOM et député maire de Liévin. Et il ne donnait des instructions que pour deux choses : l'ouverture d'une mine et son exploitation. Rien n'était prévu pour la fermeture d'un site. »* La loi de 1994 réformant le code minier, complétée en 1999, reconnaît la responsabilité de l'exploitant en cas de dommages liés à l'exploitation minière, et la prévention des risques miniers. C'est dans cet esprit qu'a été créée le 29 avril dernier l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers.

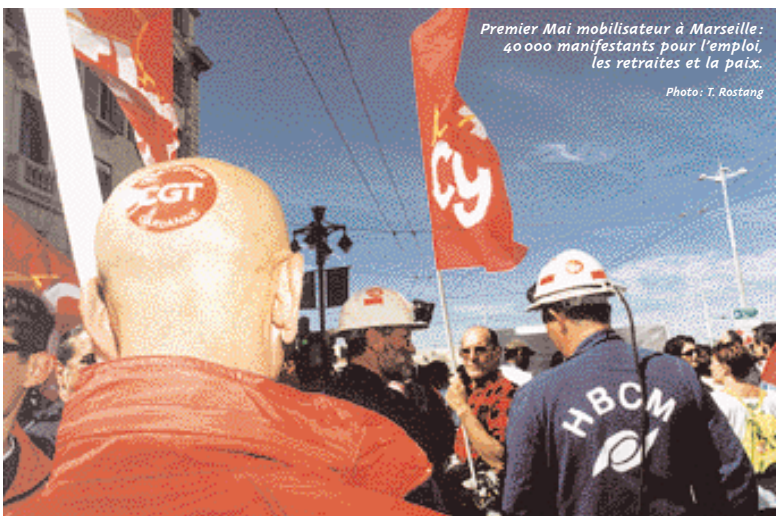

Premier Mai mobilisateur à Marseille : 40 000 manifestants pour l'emploi, les retraites et la paix.
Photo : T. Rostang

Jean-Pierre Kucheida, Roger Meï et Suzanne Maurel : l'ACOM apportera son expertise.

Devant Suzanne Maurel, maire de Gréasque et conseillère régionale, des élus de Saint-Savournin, Belcodène, et en présence de Gérard Piel, président de la commission énergie du Conseil régional, Roger Meï a fait le point sur les dossiers en suspens : la question de l'ennoyage, les logements de mineurs, la reprise des sites industriels et le devenir des archives des Houillères. *« L'agence de prévention des risques sera chargée de protéger les archives, précisait Jean-Pierre Kucheida. Quand à l'ennoyage, il ne doit pas se faire n'importe comment. Ce n'est d'ailleurs pas normal que la Préfecture bloque l'accès au dossier sur les installations hydrauliques. Nous allons intervenir. En ce qui concerne les terrils, il faut être vigilants. Vos terrils sont situés pour la plupart sur des terrains en pente, un peu comme au Pays de Galles, où il y a eu des accidents. Quant aux carreaux, les Houillères doivent les mettre au niveau zéro, c'est-à-dire tout raser. Soyez prudents si vous récupérez des locaux industriels : dans le Nord, les communes qui l'ont fait ont fini par les faire démolir, car ils coûtaient trop cher à l'entretien. »* Le cas du puits Morandat, que les Houillères voudraient céder au prix des Domaines, est particulier : il est rare qu'un site industriel qui ferme laisse un bâtiment aussi récent (ouvert en 1989). *« Tout est négociable, confirme Jean-Pierre Kucheida. Même si c'était plus facile de discuter avec Char-*

L'ACOM, ou quand les villes minières défendent leurs intérêts

Regroupant 274 communes dans toute la France, *l'association des communes minières (ACOM)* compte parmi ses adhérents les villes de Gardanne, Cadolive, Gréasque, Mimet et Rousset. Sa vocation est de se faire le relais des villes minières auprès du gouvernement et des exploitants. Créée en 1990 à Liévin (Pas-de-Calais), l'ACOM se bat pour que la situation spécifique des bassins miniers soit reconnue, notamment dans les domaines de la reconversion économique, la réhabilitation urbaine, la fiscalité locale, le respect du statut du mineur et la valorisation du patrimoine culturel. Elle intervient également au niveau européen dans le cadre de l'association des régions minières d'Europe. Elle travaille enfin avec des avocats et des bureaux d'études spécialisés dans le droit minier, l'urbanisme et les questions de gestion de l'environnement.

Le carreau du puits Y investi par 200 militants et quelques brins de muguet.
Photos: T. Rostang

bonnages il y a vingt ans qu'aujourd'hui... »
Sur la question du logement des mineurs, le président de l'ACOM se dit rassuré par la reprise du parc immobilier par la SAFC, un office HLM de Franche-Comté. *« Il ne fera de toute façon pas pire que les Houillères. »* Pour sa part, Roger Meï souhaite surtout *« qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures entre ceux qui ont pu acheter leur maison et ceux qui attendent de le faire. »* Enfin, du côté de la reconversion, l'ACOM défend le principe de la création d'un sixième groupe à la centrale thermique, même si EDF s'y oppose. *« Ça représente un coût direct, mais déplacer des populations coûte bien plus cher à la collectivité. »* Pour la région PACA, Gérard Piel faisait remarquer que *« la ministre de l'industrie, Nicole Fontaine, ne s'est pas engagée sur les promesses du précédent gouvernement. »* C'est désormais le bureau d'études mandaté par l'ACOM qui s'est emparé du dossier d'arrêt de travaux. Il rendra compte de ses conclusions en assemblée plénière devant les maires du bassin minier, qui seront préalablement sollicités pour apporter leurs éléments d'information. Puis un avocat spécialisé dans le droit minier rédigera un projet de délibération qui sera transmis aux communes. Dans quel délai ? La loi prévoit trois mois. Mais compte tenu de l'ampleur du dossier et de l'importance des enjeux, trois mois supplémentaires vont être demandés au Préfet, ce qui laisserait jusqu'à la mi-octobre.

Et pendant ce temps-là, au puits Y...

C'est un drôle de Premier Mai qu'a connu le puits Morandat. Sans doute le dernier de sa courte histoire. L'ambiance n'était pourtant pas morose : les mineurs de la CGT avaient en effet invité les Gardannais, en partenariat avec le CLES, la CNL, Attac, le Secours populaire, le PCF, le Sous-Marin et les groupes musicaux *On s'fait une bouffe* et *Hurle Vent*. L'occasion de se retrouver autour de revendications communes sur l'emploi, les retraites et la paix, juste après la manifestation du matin à Marseille qui a rassemblé près de quarante mille personnes. L'occasion aussi de retrouver le carreau de la mine, verrouillé et ponctuellement gardé par des CRS depuis le 1er février. *« Nous avons négocié avec la direction pour organiser cette journée festive sur le carreau, explique Guy Bonnet, délégué CGT. Le directeur, M. Lazariewicz, s'est porté garant. »* Plus de deux cents militants, venus pour la plupart en famille, ont participé au pique-nique géant. Devant les locaux syndicaux, une scène accueille les groupes locaux invités par le Sous-Marin. Son directeur, Loïc Taniou, affirmait *« qu'il est important d'avoir des temps de rencontre comme aujourd'hui. En tant qu'association sociale et culturelle, nous avons aussi des soucis en ce moment : notre personnel est en contrat aidé, et nous travaillons régulièrement avec les intermittents du spectacle dont le statut est de plus en plus menacé. En fait, les menaces sur la culture et sur l'emploi sont les mêmes. C'est pour ça que nous sommes ici aujourd'hui. »* La librairie *Diderot,* de Nîmes, avait aussi alimenté un stand de livres ou Che Guevara côtoyait Mumia Abu Jamal (condamné à mort au États-Unis) et Howard Zinn (historien américain). Parmi les salariés présents, ceux du Comité d'entreprise des Houillères de Provence, dont la situation est des plus précaires. *« Nous n'avons pas d'information sur ce qu'ils vont devenir, confiait Alain Soto, secrétaire du CE. Au 1er janvier 2004, la Comité central d'entreprise disparaît, et les 8 CE du centre midi vont être fusionnés. Or, ces salariés n'ont pas le statut du mineur. Ils risquent donc de se retrouver à l'ANPE. »* Quant aux effectifs de la mine, ils devraient fondre à toute vitesse : une partie du personnel devrait quitter le travail d'ici l'été, le reste d'ici la fin de l'année. D'ici juin 2004, les 85 mineurs détachés à la centrale thermique devraient également cesser leur activité. Or, du travail, il en reste : *« au fond, on n'a pas enlevé tous les engins sur chenilles, comme les mineurs continus. Il reste aussi les convoyeurs à bande, les moteurs électriques, des kilomètres de câbles... Il faut aussi dépolluer. »* A Pâques, quelques mineurs (pour la plupart des agents de maîtrise) ont pu accéder au fond, d'où ils ont remonté de l'huile, du gas-oil et des engins sur pneus. Les autres sont affectés au jour, au nettoyage du carreau à Meyreuil. *« En fait, ils surveillent les arbres qui poussent, »* soupire Alain Soto. C'est la logique de la fermeture : précipitation, incohérence, gâchis sur toute la ligne.

B.C.

LES MENACES SUR LA CULTURE ET SUR L'EMPLOI SONT LES MÊMES

Invités par le Sous-Marin, des groupes locaux sont venus animer l'après-midi.

Synthèse du dernier conseil municipal: présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

Conseil municipal du 10/4/2003

Dans ce bref conseil qui ne comptait que huit délibérations, il a été question notamment de l'intercommunalité, avec l'élaboration du projet et du contrat d'agglomération et la création d'un conseil de développement, pour aboutir sur la création d'une communauté d'agglomération avec les villes de l'Étoile et du Merlançon et celles de la communauté Garlablan Huveaune Sainte-Baume. Le projet d'agglomération définit les choix des villes en terme d'aménagement du territoire, de développement économique et social et de positionnement dans le cadre de la grande aire urbaine Marseille-Aix. Le conseil de développement représentera la société civile et pourra élaborer sa réflexion propre, *« un conseil économique et social à l'échelle d'une intercommunalité, »* comme l'a précisé Roger Meï. Un contrat d'agglomération triennal pour la période 2004-2006 devrait être conclu avec la Région et l'État. *« Voilà un an et demi que le choix des élus de cette ville est combattu par le Préfet. La loi lui donnait le pouvoir de décision, il n'en a pas fait usage. »* Les élus communistes, républicains et radicaux de gauche ont soutenu cette proposition tandis que les élus du groupe socialiste et indépendant et les élus du groupe *Élan pour l'Avenir* et le représentant du groupe ambition Gardanne-Biver ont souhaité que Gardanne rejoigne la Communauté du Pays d'Aix (CPA). Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, il faut retenir la création d'un centre multi-accueil de la petite enfance aux Côteaux de Veline. Ce centre comptera 24 places, dont certaines réservées pour l'accueil d'enfants handicapés et pour l'accueil d'urgence. Enfin, la question du régime indemnitaire des élus a créé un nouveau débat, notamment sur la question du partage des indemnités entre adjoints et élus. Il a finalement été décidé de ne pas augmenter ces indemnités et de revenir à la situation antérieure.

N°01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du jeudi 20 mars 2003.

Pour: 26; Contre: 7

N°02 - Élaboration du Projet et du Contrat d'agglomération - création d'un Conseil de développement - demande d'aide financière dans le cadre du Contrat de Plan État-Région.

Pour: 21; Contre: 12

N°03 - Adoption de la composition et des statuts du Conseil de développement.

Pour: 21; Contre: 12

N°04 - Lancement d'un appel d'offre ouvert pour la création d'un centre multi-accueil de la petite enfance aux Côteaux de Veline.

Unanimité

N°05 - Sollicitation de la subvention la plus large possible auprès de la CAF des Bouches-du-Rhône pour la création d'un centre multi-accueil de la petite enfance aux Côteaux de Veline.

Unanimité

N°06 - Composition des commissions communales - délibération modificative à la délibération du 9 avril 2001.

Unanimité

N°07 - Régime indemnitaire des élus locaux - Enveloppe budgétaire - Application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002.

Pour: 28; Abstentions: 5

N°07 BIS - Annulation de la délibération « Régime indemnitaire des élus locaux - Enveloppe budgétaire - Application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 »

Pour: 22; Contre: 3; refus de vote: 8

N°08 - Régime indemnitaire des élus locaux - attributions individuelles - Application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002.

Pour: 21; Contre: 5; refus de vote: 7

La quatrième édition d'Arts et festins du monde se déroulera les 23 et 24 mai du cours de la République au cours Forbin. Restauration, artisanat et musiques du monde composeront ces deux jours de fête. Cette année, l'Italie sera à l'honneur.

Arts et festins à l'italienne

L'an dernier, ce sont des milliers de personnes qui se sont laissées embarquer dans cette aventure touristique. Pour 2003, une vingtaine de restaurateurs, une soixantaine d'artisans et une dizaine de spectacles musicaux mettront l'ambiance à l'occasion de ce tour du monde de quelques heures, du vendredi 19h à 1h et du samedi de 9h à 1h. Les cafetiers de la ville s'associeront à la manifestation en installant leurs terrasses. Grèce, Espagne, Antilles, Algérie, Inde, Chine, Vietnam, Mexique, Russie, Italie, Tahiti, Madagascar, Australie, Brésil, Hongrie, Népal, Pérou, Pologne, Thaïlande, Indonésie, France... pour le plaisir des yeux, des oreilles et celui des papilles. Les visiteurs passeront d'un continent à l'autre, à la découverte de tissus, tableaux, sculptures, bijoux, objets d'art, instruments de musique, vêtements traditionnels, produits alimentaires, verrerie soufflée, vannerie, livres, maroquinerie, céramiques et autres réalisations.

Arts et festins 2003 prendra une dimension un peu particulière puisqu'un coup de projecteur sera mis sur la culture de nos voisins italiens. Vendredi dès 20h30, *Ricardo Tesi e Banditaliana* monteront sur la scène installée devant la mairie pour présenter au public un répertoire alliant le jazz aux musiques du monde. Le lendemain à 15h, l'atelier *Carbonnel* présentera un spectacle de rue tiré de la commedia dell'arte, *Zanni et lazzi,* une animation déambulatoire où chansons et dialogues inspirés de la tradition populaire italienne seront à découvrir à travers des personnages aussi célèbres que Pantalone ou Capitano. A 16h, la conteuse Antonietta Pizzorno accompagnée par la musicienne et chanteuse Joséphine Lazzarino vous proposeront un voyage culturel de la parole au chant. Cette animation, organisée en collaboration avec La Médiathèque dans le cadre de *Ville lecture* se déroulera sous le chapiteau installé sur le cours de la République. La musique populaire catalane et sarde prendra le relais sur la scène à 18h avec le groupe *Calic* originaire de Sardaigne, venu présenter son répertoire de musiques et chants traditionnels et ses créations contemporaines. Et pour avoir une vision globale de la culture italienne, une plasticienne, *Marina Pescatori* exposera des œuvres classiques en bronze et en argile, sous le chapiteau.

C.N.

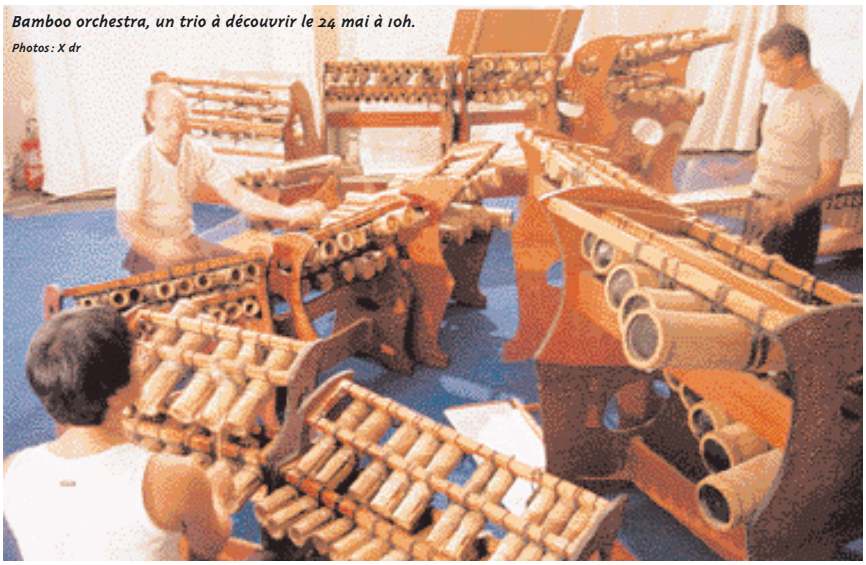

Bamboo orchestra, un trio à découvrir le 24 mai à 10h.

Photos : X dr

Plus de 60 artisans seront de la fête pour présenter leurs créations venues du monde entier.

Fanfares et flamenco

Vendredi à 22h, c'est en fanfare culinaire des Balkans que les musiciens de *Taraf Goulamas* déambuleront dans le centre-ville, accompagnés de rhum, d'escargots à consommer sans modération, et de mélodies tziganes. Le lendemain, dès 10h, le trio musical *Bamboo Orchestra* vous fera découvrir toute une panoplie d'instruments en bambous et de sons naturels ; juste avant leur prestation, les élèves de CM2 des écoles primaires Château-Pitty et Frédéric-Mistral présenteront le fruit de leur travail avec ce groupe. A midi, le trio *Palisandro* offrira un moment musical version Amérique Latine sur le podium installé à proximité de l'espace restauration. La soirée de clôture d'Arts et festins du monde sera riche et variée : à 20h, *Pepe Linares,* danseurs et musiciens monteront sur scène et ne nous cacheront rien de la culture flamenca, à 21h30 la section métiers de la mode du LEP de l'Étoile présentera un défilé de costumes du monde, à 22h la fanfare endiablée des *Saxidromus* entraînera le public derrière elle sur des rythmes tropicaux, histoire de terminer la soirée en beauté. Renseignements au 04 42 65 77 00.

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

DIVERS

Vds **lavabo cheverny** blanc 73X53 cm sur colonne avec mélangeur 60 €
Tél. 04 42 58 13 78

Vds **cuisinière électrique** TBE servi 6 mois, 300 €
Tél. 06 89 86 35 25

Vds **table** de salle à manger + 6 chaises TBE
Tél. 04 42 58 16 00

Vds **débroussailleuse** thermique Isedi avec accessoires lames/fils TBE 140 €
Tél. 06 71 46 19 49

Vds **vaisselier** en pin massif, 3 pts, 3 tiroirs, 3 pts vitrées 228 €
Tél. 06 22 82 71 46

Vds **voiture élec.** avec chargeur, 2 places enfants 90 € + maison enfant pour jardin 35 € Tél. 04 42 65 93 97

Vds **2 motos +** 1 mégane cabr enfant 2/5 ans TBE 50 € pièce + ordinateur VTECH 50 € + vélo 2/6 ans 60 € + divers jouets + vêtements et chaussures Tél. 06 22 28 21 99

Vds **PC 40 Go +** lecteur disquette + lecteur CD ROM + scanneur 600 €
Tél. 04 42 58 04 51

Donne **labrador sable,** âgé de 8 ans, cause déménagement, bonne santé, aimant les enfants Tél. 04 42 58 01 81 ou 04 42 24 08 54

Vds **salon en cuir** canapé + 2 fauteuils avec boiseries vert foncé, état neuf 1000 €
Tél. 04 42 51 48 96

Vds **chaussures Timberland** neuve style bateau, pointure 41, valeur 115 € cédé 55 € Tél. 06 09 76 02 73

Donne **terre végétale** sur Gardanne Tél. 06 85 56 46 48

Vds **vêtements femme** T 38/42 + chaussures p 40 + robe de mariée 38/40 150 € + divers objets Tél. 04 42 51 29 90

Vds **baignoire +** lavabo sur colonne + bidet avec robinetterie couleur bleu le tout 153 € Tél. 04 42 58 08 55

Vds **coffret tire-lait** Avent 45 € + transat 43 € + chauffe-bb Téfal 21 € + habillage pluies maxi cosi 10 € + prote bb 34 € + divers
Tél. 04 42 65 81 26

Vds **lit pliant** métallique 1 prs avec sommier très peu servi + boules de pétanque avec sacoche + table ping-pong intérieure SVEN pliante sur roues avec raquettes et balles TBE
Tél. 04 42 58 29 02

Vds **chambre louis XVI** provençale TBE en noyer avec commode marbre rose et table de nuit 1880 € + buffet chêne dessus marbre noir avec 6 chaises assorties 915 € + 2 fauteuils bridge en chêne 100 €
Tél. 06 20 70 54 68

Vds **divers DVD** neufs de 8 à 15 € Tél. 06 09 54 37 02

Vds **machine à coudre** singer industriel élec BE 1220 €
Tél. 04 42 51 24 57

Vds **lit 1 prs** avec matelas et sommier à lattes 60 € + meuble cuisine 10 € + table cuisine avec 2 rallonges 30 €
Tél. 06 14 60 53 55

Vds **auto radio** Kenwood KRC, 258 L (4X30w) avec chargeur CD KDC, C 660, an 2000, 120 € Tél. 06 63 97 55 12 (ap 19h)

Vds **bois pin et chêne** en 1 mètre ou en 50 cm prix intéressant Tél. 06 17 86 75 20

Vds **vélo VTT** 24 pouces, pneus neufs, très bon état 60 € + vélo de course excellent état 75 € Tél. 06 23 34 03 49

Vds **cuve fuel** en acier 550 L, 60 € + living meurisier 250€ + 4 convecteurs élec 50€ + 5 volets en bois 390 €
Tél. 04 42 58 44 83

Vds **baignoire +** lavabo colonne + bidet avec robinetterie BE + donne carrelage couleur brun le tout 1000 €
Tél. 04 42 58 08 55

Vds **S à manger** style basque noyer massif, 1 table, 6 chaises, 1 bar vitrine, 1 bahut (2 éléments) 3815 €
Tél. 06 03 99 28 68

Donne **terre végétale** sur Gardanne quelques 10 m3
Tél. 06 09 61 62 98 ou
04 91 06 45 24

Vds **game boy** color + 2 jeux 46 € + cartable chipie 8 € + divers poly pocket + accessoires barbie prix à déb + cherche vélo d'appartement faire offre Tél. 06 99 35 37 99 (ap 19h)

Vds **barbecue convertible** en fonte, tourne broche avec moteur, plat neuf, jamais servi 25 € Tél. 06 70 21 24 48

Vds **dalle pour tombe** longueur 1,50 m largeur 1 m apaisseur 10 cm, 150 €
Tél. 04 42 51 11 09 (de 13h à 15h)

Vds **lit deux pers** excellent état teinté chêne foncé, tête et pied à balustres 90 €
Tél. 04 42 58 36 12

Vds **bureau double** d'écolier avec son banc fin 19ème, en chêne 400 € à déb + malle en osier style coloniale avec fermeture et coins en laiton 25€ Tél. 04 42 51 31 08

Vds cause déménagement **tondeuse** autoportée type "Ride-On" 6 cv, 3 vitesses, bac 170 l, état neuf 750 €
Tél. 06 75 97 28 83

LOGEMENT

Particulier achète **petits appartements** ou maisons de village occupés ou non sur Gardanne, étudie toutes propositions raisonnables
Tél. 06 73 98 54 17 ou 04 42 58 24 95 (le soir)

Vds **villa** pp 90 m2/407 m2, 4 ch, cuis été, cuis équip, séj 35 m2, 120 m2 terrasse, 2 gges libre nov 03, ag s'abs, 215000 € Tél. 06 85 56 46 48

Loue **garage au Gauguin**
Tél. 04 42 58 24 47

Vds **appartement T4** R.d.C surélevé, cave, garage et loggia TBE calme prox centre et commerces 125000 € agence s'abstenir Tél. 04 42 51 02 45 ou 06 18 65 19 92

Loue **appartement T3** au bord de mer à sausset le pins la quinzaine 686 €
Tél. 04 42 58 41 21

Couple d'enseignants **cherche T3/4** dans le centre ville de Gardanne avec terrasse plein sud et garage
Tél. 04 42 58 01 44

Particulier achète **parcelle constructible** 250 m2 maxi à Gardanne Tél. 04 42 58 05 43

Cherche à acheter **parcelle constructible** sur Gardanne ou Biver de 500 à 1000 m2 prix maxi 92000 €
Tél. 04 42 58 14 30 (le soir)

Loue **T2** à la Grande Motte, rez de jardin, 6 personnes, piscine, parking privés, proche des commerces, 400 m de la plage Tél. 04 42 58 00 28

Loue **à Pra-loup** studio 30 m sur pistes, tout équipé, 4 pers, 310 € la semaines hors vacances ou 420 € Tél. 04 42 58 15 53 ou 06 88 94 26 04

Loue **garage** à la résidence Ste Victoire 70 €
Tél. 04 42 58 10 32

Loue studio à St Mandrier (83), jardin, 5 couchages, TT équipé, lave vaisselle, TV etc, 200 m de la mer et commerces, de mai à juillet
Tél. 06 21 21 48 22

VÉHICULES

Vds **Mobil-home** Roller évasion an 99, tout équipé prise lave linge + volets + congélateur, four et frigo, 6 couchages, 22867 € à déb
Tél. 04 42 58 05 56 ou
06 75 29 39 56

Vds **206 HDI,** 2 l, an 03/01, 58000 km TBE 10500 € Tél. 04 42 58 34 97 ou 06 11 93 37 31

Vds **Ford fiesta 1,8 l, TD,** an 93 TBE Tél. 06 89 55 86 22

Vds **cyclo 105 sp,** 2 pneus neufs, peinture perso neuve, carbu, moteur 2000 refait et autres pièces neuves 400 € à déb Tél. 06 23 34 03 49

Vds **bateau** pêche promenade, mot HB 45 ch 4 tps, TBE prix à déb Tél. 06 61 54 08 34

Vds **Renault 21 GTD,** an 90, TBE 20000 km, ct ok, 2500 € Tél. 04 42 51 24 57

Vds **R5 Five** an 87 essence, 4 cv, 2 pts, ct ok 500 €
Tél. 06 83 92 79 78

Vds **peugeot 306 XR,** 1,6 l essence, an 94, ct ok TBE 82000 km Tél. 06 82 40 53 41

Vds **Renault super 5** coup de cœur an 90, 4 cv, 5 pts, ct ok excellent état 1500 €
Tél. 04 2 51 45 81 (HR)

Vds Roadster **Honda 1000 CB** Bigone, mod 98, 13000 km; 5500 € Tél. 06 11 77 32 13

Vds **Ford Escort GHIÉA,** 1,8 D, an 92 bleu métal, jantes alu becquet ar, auto radio, 138000 km, 1er main TBE 3812 €
Tél. 06 80 68 26 12

Vds **Seat Toledo II, TDI** 110 sport, 6 cv, 09/00, gtie 09/03, 53400 km, gris métal, ve, abs, tcs, vc, jantes alu, ordi clim, 14000 € Tél. 06 77 40 95 76 ou 04 42 85 76 36

Vds **caravane** an 99, 5 places, 6 mètres, état neuf avec auvent 6200 €
Tél. 06 19 12 47 06

Vds **attelage Renault Scenic** dans l'emballage 76 € + top case 26 l de contenance 28 € + saute vent pour phare rond moto standard 20 €
Tél. 06 62 78 96 83

Vds **Renault clio chipie,** 1,2 l, an 94, ct ok, 119100 km, 2300 € Tél. 04 42 58 05 92

Vds **2 barres de toit** Fiat, Palio week-end
Tél. 04 42 51 51 67

Vds moto **Suzuki Marander 125** TBE 12677 km, 2000 €
Tél. 06 63 82 46 59

Vds **Fiat panda** 4 cv, ct ok 750 € Tél. 04 42 58 19 20

Vds **Espace Renault** utilitaire, 2,2 L essence, BE 3800 €
Tél. 06 86 48 52 64

Vds **Laguna II, 1,9 DCI,** an 05/2001, 35000 km, expression gris, TBE prix sous argus 14500€ Tél. 04 42 65 98 26 ou 04 42 58 43 87

Vds **attelage** de ZX break 60 € + 2 jantes 20 €
Tél. 04 42 58 19 91

Vds **cyclo 105 sp,** nombreuses pièces neuves 400 € + volant ps 1 et 2 neuf 13 € + baladeur k7 sony 10 €
Tél. 06 18 44 27 36

OFFRES DE SERVICE

Récupère vêtements, jouets et biberons pour orphelinat au Burkina Fasso
Tél. 04 42 51 33 50 ou
06 86 43 44

Vide **cave et grenier**
Tél. 04 42 51 27 46

Retraitée cherche **personnes pour jouer** au ping-pong et aux échecs
Tél. 04 42 58 10 32

Urgent association bénévole ANIM'USIC cherche **1 batteur et 1 accordéoniste**
Tél. 04 42 51 37 67 ou
04 42 51 29 05

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

~~BERREKAMA Sofyane, PRYSTAJ Céline, DJOUDA Djihène, THIERRY Clément, VOLPE Jean-Baptiste, FERNANDEZ Antoine~~

NAISSANCES

~~BERRUEZO Sébastien/QUESQUE Sabrina, MOYA Patrice/AHON Danièle Marie, MINGAUD Jean-Michel/MELIS Gisèle, REGUIAI Nabil/ZERGUINE Saïda, IGONET Gaston/BONIN Marie-Hélène, MOCCO Bruno/BIRINIDELLI Mélanie~~

DÉCÈS

~~HOFFMANN Jean-yves, SMAGHUE Henri, COLOMB Izoline veuve DONATINI, ROUILLON Robert, GERACI Angéla, CASTINEL Raymonde veuve THÉRIC~~

L'ASG EN DEUIL. Le trésorier général de l'AS Gardanne, Jeannot Gonzalvez, est décédé à l'âge de 58 ans. Il avait été notamment dirigeant de l'équipe juniors de 1993. Avec lui, c'est une personnalité importante du club qui disparaît.

NOCES D'OR. M. et Mme Gross ont fêté le 30 avril dernier leurs cinquante ans de mariage.

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules-Ferry 13120 Gardanne.
Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

énergies n°196

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NÉRINI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Crédit Photos : J-C. TROJIANI et T. Rostang ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI ● Abonnement : 3 € ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01
site: www.ville-gardanne.fr ● *mel:* info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

Maison du Droit

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.

JURIDIQUE
Un avocat tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h.
Conciliateur : mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.
Un notaire : troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

ÉCRIVAIN PUBLIC
Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h.

AIDE AUX FAMILLES
Association famille en crise Les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1er et 3e vendredis du mois de 14h à 17h.
L'APERS (aide aux victimes) Le 3e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h.

JURIDIQUES (UFF)
L'Union des Femmes Françaises tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

RETRAITE
La CRAM du Sud-Est tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités les mercredis et 2e et 4e vendredis du mois (8h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.
La CICAS (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

CAF
Résidence St-Roch, Avenue de Nice
Administratives : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h
Sociales : mardi 9h à 11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10
Josiane Roche :: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
Josiane Guieu : lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
Anna Cremonesi : mercredi après-midi sur rendez-vous
Edwige Ginoux : le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT
Laure Grison et Cathy Giorgi : lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 14h à 17h. Tél. 04 42 51 56 87

CNL
Permanences Service habitat, 22 Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
Les 1er et 3e mercredis du mois de 9h à 12h.
Permanences Les logis Notre-Dame, 2 rue du Vieux-pont
Tél. 04 42 58 27 20
Les 2e, 4e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

AIDE SECTEUR ASSOCIATIF
Fonction ressources du pays Minier
Tél. 04 42 51 52 99
Étincelle 2000, du lundi au vendredi,
Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

ENVIRONNEMENT
Ramassage de branches, feuilles, tonte : 04 42 51 79 67
Ramassage des encombrants
(gros électroménager, matelas, meubles ...) : 0800 420 420
Déchetterie Malespine : 04 42 58 45 79
Info tri sélectif déchets : 04 42 51 79 67
Info charte environnement : 04 42 51 79 50

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

Yveline Primo, 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 10h30 à la mairie annexe de Biver

Michelle Aznif, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

Bernard Bastide, adjoint, délégué à l'environnement le mercredi après-midi sur RdV en mairie

Jeannot Menfi, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

Mustapha El Miri, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

Georges Pazzaglini, adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

Grégory Calemme, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

Lucien Moraldo, adjoint, délégué aux sports lundi matin de 9h30 à 11h30 au service des sports - bât bon-temps

Jean-Paul Peltier, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

Patricia Marcolini, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Rémy Carrodano : Dév. des zones industrielles
Marie-José Galle : Petite enfance
Eve Cloué : Cinéma
Noelle Bourrelly : Dév. économique et agriculture, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV
Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nathalie Nerini : Mission locale, formation
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Risques majeurs
Clara Gilloux : Lecture publique
Mireille Portail

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant Nostre Oustau
Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier *Regain*
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3ème âge
Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68

Entraide Solidarité 13
Section Gardanne
Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av. Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres(...) au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver
Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

Monsieur le Proviseur

JEAN-MARC GINER, 44 ANS. En place depuis deux ans seulement au poste de proviseur du Lycée professionnel de l'Étoile, Jean-Marc Giner marque la ville et l'établissement par sa présence. C'est avec une grande détermination, des idées et de nombreux projets d'ouverture du lycée sur l'extérieur qu'il mène sa barque, et cela fonctionne plutôt pas mal.

« Après des études techniques en région parisienne, on m'a proposé d'être maître auxiliaire dans un lycée professionnel. J'avais alors 19 ans, j'enseignais à des élèves de 17 ou 18 ans, dans des établissements particulièrement difficiles où la violence était omniprésente. Il faut être jeune pour faire ça, je ne sais pas si j'en serais capable aujourd'hui. » Après cette expérience, Jean-Marc entre à l'École normale nationale d'apprentissage à Nantes et décroche son diplôme d'enseignant technique spécialisé dans la soudure et les structures métalliques. Après quelques années passées au lycée professionnel de Miramas, il pense à sa reconversion dans une tout autre matière. *« A 30 ans, j'ai repris les études pour enseigner l'espagnol. Deux ans plus tard, j'ai eu l'opportunité d'occuper un poste de proviseur adjoint dans un lycée. J'ai passé le concours, j'ai eu une mutation à La Viste à Marseille, puis à Port-de-Bouc avant de prendre la direction du LEP de l'Étoile en 2001. »* Jean-Marc Giner est dans l'enseignement professionnel depuis vingt-cinq ans et il y est très attaché. Il espère rester encore quelques années à Gardanne. *« Je suis très attaché à ce milieu. C'est un lieu qui a besoin d'être valorisé, c'est un établissement où les élèves ont besoin de se sentir entourés, souvent on accueille des élèves démotivés par les études, et chaque cas est intéressant. Nous œuvrons au quotidien pour leur redonner le goût aux études et on s'aperçoit que ça fonctionne pour la grande majorité de nos élèves. Si on me demandait de qualifier cet établissement, je dirais qu'il est un havre de paix. »* Bien entendu, en fonction des établissements et des équipes pédagogiques, les résultats varient. A l'Étoile, tout est mis en place pour valoriser les jeunes, les ouvrir sur le monde extérieur, la culture. Ici, on monte projet sur projet, on accueille des expositions, on participe activement à la vie de la commune, on s'inscrit dans des projets nationaux et internationaux, on développe des échanges avec l'Espagne et l'Égypte, on édite des nouvelles, en ne perdant jamais de vue la réussite sociale et professionnelle de chacun. *« L'ouverture culturelle est au cœur de nos préoccupations. Il y a tellement de choses à découvrir par l'intermédiaire de l'art. En même temps, c'est un moyen pour les élèves de s'exprimer, d'apprendre différemment, de s'ouvrir sur le monde. Les lycées d'enseignement professionnel n'ont pas toujours une bonne image. Je me battrai tant que je peux pour faire changer les regards et évoluer les mentalités. »*

Professionnel, sportif, bricoleur, passionné par l'art, la photographie et les voyages, notre proviseur est un homme ouvert qui œuvre pour que le travail réalisé dans l'établissement qu'il dirige soit reconnu à sa juste valeur.

Carole Nerini